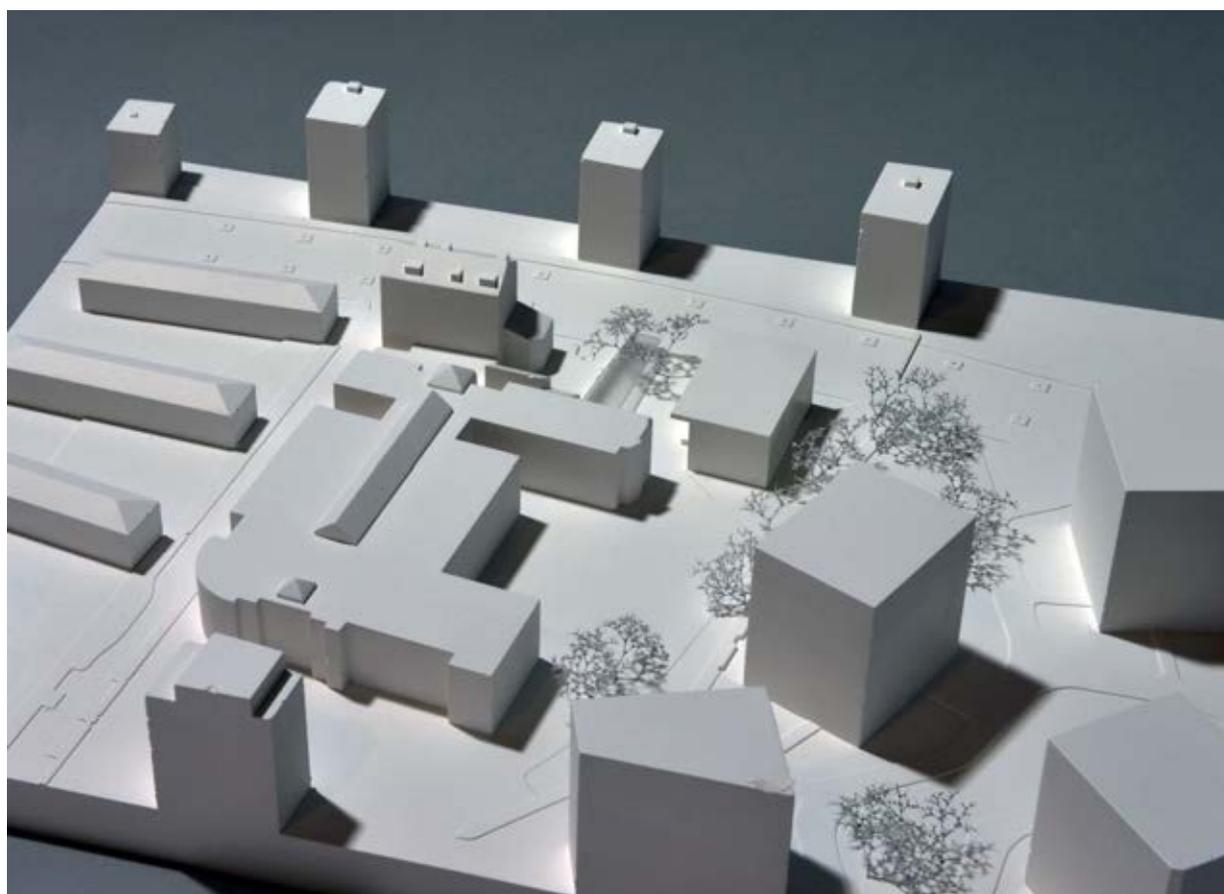


**4<sup>ème</sup> rang**  
**3<sup>ème</sup> prix**

**BUNQ SA**  
Laurent Gaille  
Rue de Saint-Jean 32, 1260 Nyon

**22**  
**PETER PONG**

**Collaborateurs**  
Julien Grisel, Philippe Gloor, Nicolas Olivier,  
Cyril Lecoultre, Laure Meyer



## COMMENTAIRES DU JURY

L'auteur du projet Peter Pong propose une forme compacte implantée précisément dans l'angle nord-est de la parcelle, qui contient l'ensemble du programme avec une extension minimale du sous-sol. Cette implantation évite un vis-à-vis difficile avec les classes de l'école existante. La construction proposée en bois est composée d'une structure de cadres poteaux-poutres rigides, répétitifs, économiques et empilés sur les 3 niveaux. C'est sur ses qualités d'implantation, de compacité et de simplicité constructive que le projet est convaincant. Son volume est inférieur de 17 % à la moyenne des projets concurrents.

Le préau couvert, accolé à la limite ouest, forme avec le nouveau bâtiment une cour d'accès ouverte sur la route de Veyrier. Celle-ci réunit les différentes entrées, pour l'EPI, le TTC, l'aula, les salles de rythmique et de jeux, permettant une utilisation indépendante de ces locaux, en dehors des heures d'ouverture de l'école. L'accès à l'aula est mis en évidence par un escalier extérieur un peu monumental sur la façade ouest. La grande longueur du projet entraîne son rapprochement sur l'angle de l'école et contribue à accentuer la séparation entre la nouvelle cour d'accès et le préau existant.

Les trois niveaux principaux accueillent au sous-sol les locaux du tennis de table, au rez-de-chaussée les salles de rythmique et de jeux, et au premier étage l'aula. Dans l'organisation du programme, l'auteur exploite habilement la double hauteur du sous-sol pour y intégrer les locaux annexes de la salle de pratique du tennis de table, la buvette étant située en galerie sur la salle de pratique. La double hauteur de l'aula au premier étage permet d'intégrer l'appartement du concierge au-dessus des locaux annexes à l'aula.

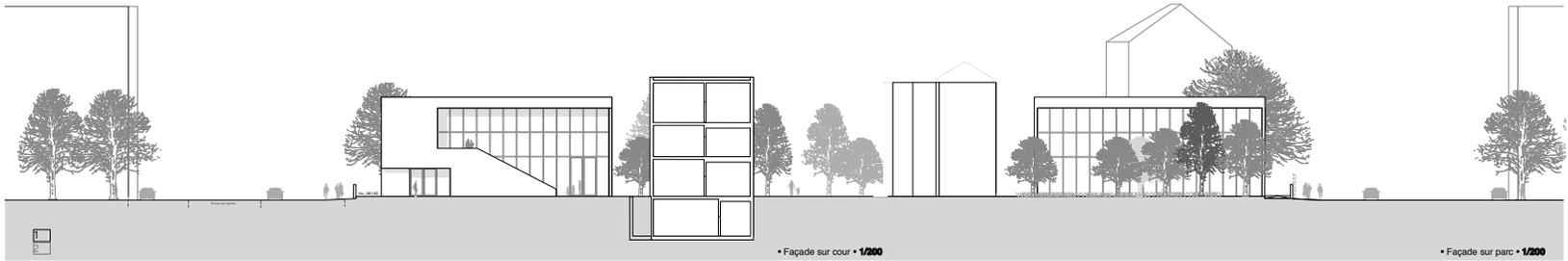
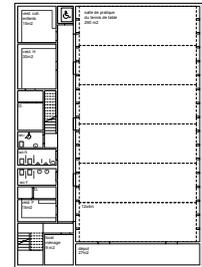
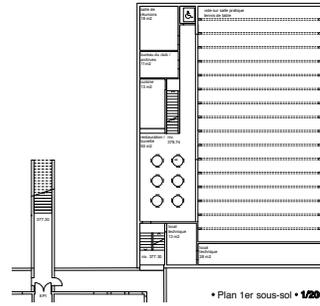
La typologie est claire. Les salles de rythmique et l'aula sont orientées à l'est, sur le parc, tout en bénéficiant d'un éclairage naturel traversant. Les différents locaux servants, placés au nord, font tampon avec la route de Veyrier. Une meilleure organisation de l'appartement du concierge, avec son escalier d'accès, aurait évité une orientation des chambres et de la cuisine au nord.

La solution de superposer les 2 escaliers (accès aula et accès TTC) est simple et efficace. Mais l'accès aux locaux du TTC, étriqué avec un escalier trop étroit, semble mal dimensionné. Sur deux étages, les locaux annexes du TTC imposent une grande profondeur, qui en touchant la nappe phréatique, entraîne des surcoûts importants, ou des modifications du projet par l'extension du sous-sol. La liaison demandée pour le TTC avec la salle de gymnastique existante est difficile par le franchissement d'un demi-niveau.

Le jury relève l'absence de liaison indépendante pour les élèves entre le bâtiment scolaire existant et les nouvelles salles du programme, les enfants devant passer par les locaux du TTC pour une liaison intérieure. Concernant la solution structurelle, il estime plus judicieux de réaliser l'ensemble du sous-sol en béton armé. Si la proposition en bois avec ses cadres porteurs est intéressante hors-sol, il juge le dessin des façades simpliste. La matérialité proposée n'est pas claire, la faïence est-elle posée sur le bois, sur le béton ?

D'une manière générale, la grande compacité de la proposition semble péjorer le fonctionnement idéal du projet.

CONCOURS DE PROJET D'ARCHITECTURE - EXTENSION ECOLE DU VAL D'ARVE - VILLE DE CAROUGE  
"Peter Pong"



CONCOURS DE PROJET D'ARCHITECTURE - EXTENSION ECOLE DU VAL D'ARVE - VILLE DE CAROUGE  
 "Peter Pong"



la cour •

**Implémentation**

Le nouveau bâtiment se présente comme un volume compact définissant une cour du côté de la route de Veyrier.

Cette cour offre à l'école un couvert pour le préau. En dehors de la période scolaire, elle réunit les entrées pour l'EP1, le TTC, l'aula et les salles de rythmiques.

**Organisation**

Afin d'obtenir un volume simple et compact les trois espaces principaux sont superposés et leurs accès sont indépendants.

Le centre de tennis de table est au sous-sol ; les salles de rythmique et de jeux sont de plein pied avec la cour ; l'aula est à l'étage.

Chaque salle possède un accès principal et un escalier de secours. Cela permet d'envisager une utilisation flexible des locaux. Ainsi, chaque grande salle peut accueillir une manifestation de plus de 100 personnes.



l'aula •

**Structure**

La structure principale du bâtiment se compose de cadres porteurs avec des angles rigides. Ils sont disposés selon un rythme serré, permettant une optimisation de la reprise des efforts verticaux et transversaux auxquels ces éléments sont soumis.

Le niveau de toiture conçu comme un élément de plaque rigide permet une redistribution des efforts notamment dans les murs pignons en béton armé. Cela garantit la stabilité aux efforts horizontaux (pésole et vents) du bâtiment.

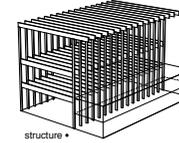
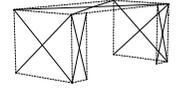
La stabilité longitudinale est assurée par certains murs en béton armé ainsi que par des éléments de contreventement légers reliant les portiques entre eux.

**Matériaux**

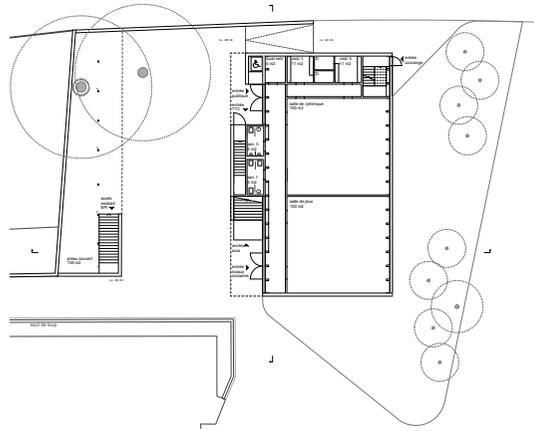
Entièrement érigé en bois et creusé, le nouveau bâtiment présente différents visages sur le parc, sur la rue et sur la cour.

Une peau composée de faïences et de verre protège la structure en bois comme une carapace.

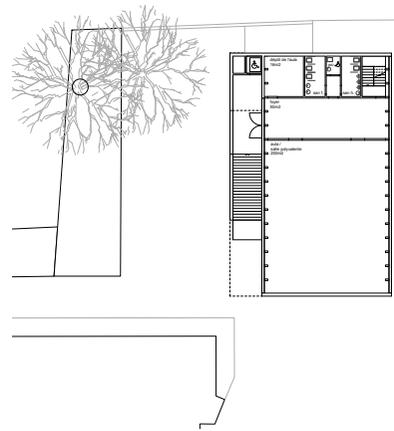
Dans les salles, de larges baies vitrées, transparentes ou translucides, offrent un bon apport de lumière naturelle tamisée par la structure.



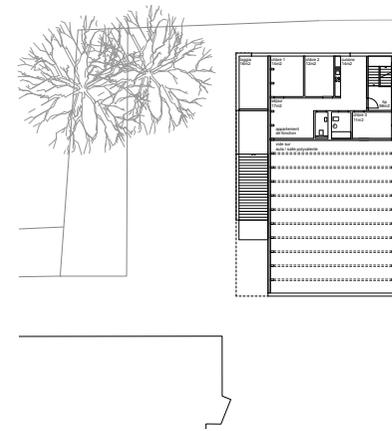
structure •



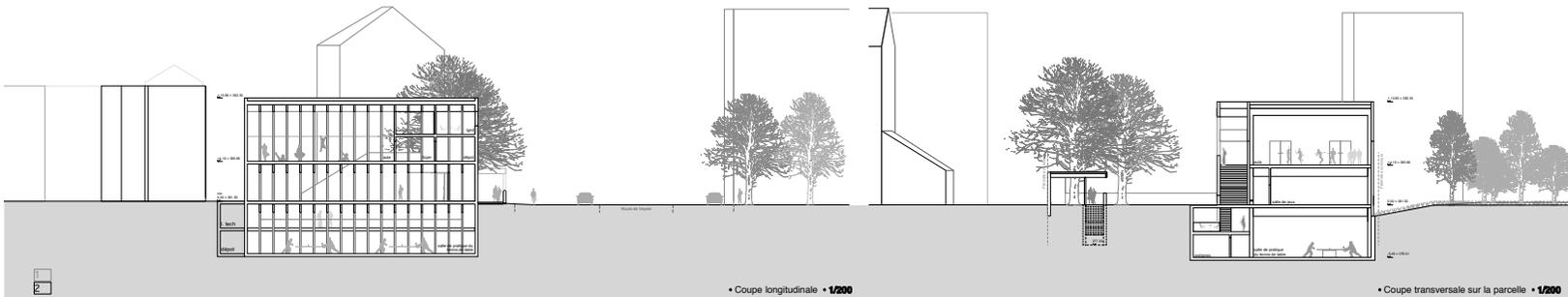
• Plan rez-de-chaussée • 1/200



• Plan 1er étage • 1/200



• Plan 2ème étage • 1/200



• Coupe longitudinale • 1/200

• Coupe transversale sur la parcelle • 1/200